

Délibération n° 2018-142

OBJET : ADOPTION DU PLAN D'ACTIONS DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	76
Présents	:	62
Présents et représentés	:	73
Votants	:	73

Le mercredi 27 juin 2018, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 21/06/2018, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2018-142

M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Franck GAUDART

Délibération n° 2018-142

Mme. Patricia VINCENT donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU
 Mme. Michèle DESCAMPS donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI
 M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA
 Mme. Ouiam HAMMAN donne pouvoir à M. Paul LORIDANT
 Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE
 Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE donne pouvoir à Mme. Rafika REZGUI
 M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD
 Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
 M. Raymond RAPHAEL donne pouvoir à M. Christian LECLERC
 M. Christian PAGE donne pouvoir à M. Patrice GILBON

DELEGUES ABSENTS

Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Pierre COSTI

Objet : ADOPTION DU PLAN D'ACTIONS DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le Conseil Communautaire,
Sur rapport de Mme. Sandrine GELOT.

VU la loi n°201-788 du 13 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2 ;
VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;
VU l'ordonnance n°2016-1058 du 3 août 2016 et le décret n°2016-1110 du 11 août 2016 relatifs à l'évaluation environnementale des plans et programmes ;
VU le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial ;
VU l'arrêté du 4 août 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial VU le Code de l'environnement ;
VU le Code Général des collectivités territoriales ;
VU le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) d'Ile-de-France arrêté le 14 décembre 2012 par le préfet de la Région Ile-de*France ;
VU le Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) d'Ile de France approuvé par arrêté inter préfectoral en date du 31 janvier 2018 ;
VU la stratégie nationale bas-carbone mentionnée à l'article L222-1B du Code de l'environnement ;
VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;
VU les statuts de la Communauté d'agglomération en vigueur, notamment l'article 5-5 relatif à l'Energie ;
VU la délibération n°2016-454 du Conseil communautaire du 16 novembre 2016 portant adoption de son projet de territoire 2016-2026 qui prévoit dans son axe 3 la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
VU la délibération n°2017-356 en date du 20 décembre 2017 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay relative au lancement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et la déclaration d'intention ;

CONSIDERANT les courriers de la Communauté Paris-Saclay adressés au Préfet de l'Essonne, au Préfet de la Région Ile-de-France, au Président du Conseil Départemental de l'Essonne, à la Présidente de la Région Ile-de-France, aux maires des 27 communes du territoire, aux représentants des autorités organisatrices (SIGEIF, SMOYS), aux présidents des organismes consulaires compétents (Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Essonne, Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne, Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile-de-

Délibération n° 2018-142

France), aux gestionnaires de réseaux (ENEDIS, GRDF, IDEX ENERGIES, DALKIA, ENGIE COFELY Ile-de-France) en date du 19 janvier 2018 ;

CONSIDERANT le courrier de réponse du Préfet de la Région Ile-de-France en date du 17 mai 2018 apportant des informations utiles à la Communauté Paris-Saclay pour l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial. ;

CONSIDERANT la concertation menée sur son territoire, par la Communauté d'agglomération, du 9 novembre 2017 au 31 mai 2018, au travers de 12 ateliers publics de co-construction rassemblant 400 participants, deux séminaires des élus et deux réunions plénières ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°3 « Développement durable, Transition énergétique, Hydraulique, Agriculture et Protection de l'environnement » réunie en séance le 13 juin 2018 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. ADOPTE le plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté Paris-Saclay, ci-annexé ;
2. DIT que la présente délibération et le PCAET seront transmis avec le rapport environnemental à Monsieur le Préfet de la Région Ile-de-France, à Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France et à l'autorité environnementale pour avis ;
3. DIT que le projet de PCAET fera l'objet d'une consultation du public ;
4. AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré le mercredi 27 juin 2018
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (73 VOIX)

Délibération n° 2018-142

73 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20180627-lmc124070-DE-1-1

Date AR Préfecture :

16/07/18

- Affichée / Publiée le 16/07/2018

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.